Zeitschrift: Candollea: journal international de botanique systématique =

international journal of systematic botany

Herausgeber: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève

Band: 24 (1969)

Heft: 1

Artikel: Arabis ciliata Clairv.

Autor: Burdet, H. M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-880181

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Candollea 24/1: 139-143. 1969.

Arabis ciliata Clairy.

H. M. BURDET

RÉSUMÉ.

L'auteur de cette note présente la nomenclature, la typification, la description et la répartition d'une espèce européenne jusqu'ici improprement dénommée et mal connue.

ZUSAMMENFASSUNG.

Verfasser bespricht in dieser Arbeit die Nomenklatur, die Typisierung, die Morphologie und die allgemeine Verbreitung einer bisher falsch benannten und schlecht bekannten europäischen Art.

SUMMARY.

The author of this paper deals with the nomenclature, the typification, the description and the distribution of a, so far, little known and misnamed European species.

La plante qui fait l'objet de cette mise au point est une crucifère du genre Arabis L. Ses caractéristiques morphologiques en font une espèce difficile à distinguer et son apparition dans la littérature fut le début d'une suite de malentendus et de confusions déplorables. Désireux de borner le champ des hésitations possibles et de fournir aux botanistes des points de repère précis à son sujet, nous souhaitons présenter ici les caractéristiques taxonomiques essentielles de l'Arabis ciliata Clairville en reliant à ses caractères morphologiques et à sa répartition l'ensemble des noms sous lesquels il s'est fait connaître et la valeur relative des traitements taxonomiques dont il a été l'objet.

Cette espèce est mentionnée par Reynier (1788b) dans une "Liste des plantes qui ont été découvertes en Suisse depuis l'impression des ouvrages de Haller". Elle y figure sous le nom de "La tourrete ciliée Reyn."; Reynier ajoute qu'elle pousse "sur le mont Charbonnet dépendant de la vallée de Château-d'Oex" et qu'il la tient de M. Favrod. La même année, Reynier (1788a) se penche de plus

près sur cette plante et en donne une description française détaillée toujours sous le nom de "La tourrete ciliée". Ce n'est que l'année suivante chez Hoepfner (1789) qu'on attribue à sa découverte une désignation binominale latine, rendant la publication de cette espèce nouvelle valide au sens du "Code international de la nomenclature botanique". Elle sera désormais connue sous le nom de *Turritis ciliata* Reynier et c'est sous cette identité qu'on la retrouve dans tous les herbiers et ouvrages de l'époque: Suter (1802), Gaudin (1829), de Candolle, etc. Elle est fréquemment attribuée à Schleicher qui par les envois qu'il en fait à la plupart des botanistes de son temps contribue à la faire connaître.

En 1811 Clairville décrit un Arabis ciliata: "Feuilles ovo-oblongues, ciliées, un peu dentées, caulines sessiles, de Gessenai, mont Charbonné". Il s'agit incontestablement de la plante de Reynier provenant d'ailleurs de la même station et transmise par Schleicher; mais Clairville, qui selon son habitude¹ ne cite aucun auteur bien qu'il pense probablement effectuer la combinaison nouvelle de la plante de Reynier dans le genre Arabis, procède en fait à la publication parfaitement valide au sens du Code d'une espèce nouvelle: l'Arabis ciliata Clairville.

La situation de ce taxon, jusqu'ici relativement claire, se complique du fait que R. Brown (1812) effectue à son tour le transfert du *Turritis ciliata* Reynier dans le genre *Aràbis* à l'occasion de la découverte qu'il vient de faire en Irlande d'une plante à son sens conspécifique. Par malheur, cette plante irlandaise, si elle se rapproche de l'A. ciliata ne lui est pas identique et il convient aujourd'hui d'adopter à son sujet le nom de Jordan (1861) qui s'est aperçu le premier de la confusion: A. brownii Jordan.

Dès lors la plante du mont Charbonnet qui nous occupe apparaît dans la littérature à des rangs taxonomiques divers et sous des désignations fantaisistes: le plus souvent A. ciliata R. Brown, fréquemment A. alpestris Schleicher ex Reichenbach (1837-1838) ou A. hirsuta ssp. (ou var.) incana Gaudin (1829). Dès 1837, plusieurs auteurs, prenant conscience de cet imbroglio nomenclatural, cherchent à rétablir une situation claire. Koch (1837) propose le rejet des noms anciens et l'emploi d'A. ciliata Koch, ce qui est illégitime selon le Code actuellement en vigueur. Shuttleworth (in Godet 1838) propose de limiter le nom de R. Brown à la plante irlandaise et d'appeler A. arcuata la plante alpine, ce qui est encore illégitime. D'autres enfin s'efforcent de retrouver des synonymes hétérotypiques aussi vieux que possible, ainsi: Turritis alpina L. (1767), T. rupestris Hoppe (1812), Arabis integrifolia Lapeyr. (1813), A. corymbiflora Vest (1821), Toutes ces désignations tombent en synonymie de l'Arabis ciliata Clairville (1811) que nous établissons comme suit:

Arabis ciliata Clairville, Man. Herb.: 222. 1811.

= "La Tourrete ciliée" Reynier in Reynier & Struve, Mém. Hist. Phys. Nat. Suisse 1: 171. 1788, nom. inval. ≡ Turritis ciliata Reynier in Hoepfner, Mag. Naturk. Helv. 4: 29, 38. 1789 ≡ Arabis ciliata (Reynier in Hoepfner) R. Br. in Aiton, Hort. Kew. ed. 2, 4: 107. 1812. excl. descr. et loco

¹Voir sur ce point Bocquet (1969).

- = Turritis rupestris Hoppe ex Röhling, Deutschl. Fl. ed. 2, 2: 358. 1812 (non A. rupestris Nutt. in Torrey & A. Gray 1838).
- = A. integrifolia Lapeyr., Hist. Abr. Pyr.: 385. 1813.
- = A. corymbiflora Vest, Steierm. Zeitschr. 3: 161. 1821.
- = A. ciliata Koch, Syn. Fl. Germ.: 39. 1837, nom. illeg.
- = A. arcuata Shuttlew. in Godet, Enum. Vég. Neuch.: 42. 1838.
- = A. alpestris Schleicher ex Reichenb., Ic. Fl. Germ. 2: 13, fig. 4338b. 1838.
- = A. cenisia Reuter, Cat. Gr. Jard. Genève 1853: 4. 1854.
- = A. subnitens Jordan, Ann. Soc. Linn. Lyon ser. 2, 7: 492. 1861.

HOLOTYPUS: "Gessenai, Mont Charboné" 1. Herbier Clairville, Z! (fig. 1).

Herbe bisannuelle ou perenne atteignant 30(40) cm, ± couverte de poils simples ou ramifiées, parfois glabre. Tige: une ou plusieurs dès la rosette, non ramifiées, flexueuses, en col de cygne à la floraison. Feuilles de la rosette: obovées-allongées, dentelées ou entières, ciliées. Feuilles de la tige: moins de 10, entières ou faiblement dentées, arrondies à la base. Inflorescence: en faux corymbe, dense. Pédoncules: glabres, dressés ou ne s'écartant pas de l'axe de plus de 30°, 1,8-2,3 mm à la floraison, 3-5 mm à la fructification. Sépales: dressés, glabres. Pétales: blancs, 4,5 mm de long. Infrutescence: dressée, compacte. Siliques: 15-30 x 1,0-1,2 mm, parfois légèrement arquées, s'élevant au-dessus du niveau des fleurs, dressées le long de l'axe ou ne s'en écartant pas de plus de 30°. Valves: faiblement carénées à nervure médiane nette, bosselées. Style: conique, aussi large que haut, 0,5-1,0 mm. Graines: mesurant 0,9-1,0 x 0,8 mm, brun foncé, sans ailes, à tégument mamelonné. Nombre chromosomique somatique: 16.

RÉPARTITION:

Albanie (massif dinarique); Allemagne (Alpes bavaroises); Autriche (Alpes de Salzburg, Tauern, Karawanken); Espagne (Pyrénées); France (Pyrénées, Corbières, Jura, Alpes de Savoie et du Dauphiné); Italie (Alpes et Appenins de Toscane); Yougoslavie (Alpes Juliennes, monts Vélébit, massif dinarique); Pologne (Sudètes et Tatra); Roumanie (Alpes de Transsylvanie); Suisse (Alpes, Préalpes, Jura); Tchécoslovaquie (monts Tatra).

L'espèce est relativement répandue, elle croît de l'étage montagnard à l'étage subalpin (1000-2400 m) et préfère les terrains calcaires. On la trouve aussi bien dans les éboulis et les gazons alpins que dans les terrains humifères et les berges de ruisseaux.

¹La désignation actuelle de cette station selon la tradition orale du Pays-d'En-Haut (Vaud) est la suivante: Schweiz, Bern, Kohlisgrind 1 km SSE de Saanen; Système de coordonées fédéral 147 950/586 080, = 46° 29 ' N/7° 15 ' 30 " E.

L'Arabis ciliata se présente sous deux formes dont la distinction taxonomique n'a pas peu contribué à surcharger la synonymie à l'intérieur de l'espèce (Burdet 1967). Le type de Clairville appartenant à la forme à feuilles glabres et ciliées, on peut en distinguer la forme à feuilles poilues ou canescentes qui porte le nom suivant:

Arabis ciliata f. incana (Hayek) Burdet, Candollea 22: 135. 1967 \equiv A. hirsuta "forma" incana Gaudin, Fl. Helv. 4: 314. 1829, nom. inval. \equiv A. corymbiflora β incana Hayek, Fl. Steierm. 1: 470. 1908 \equiv A. corymbiflora f. incana (Hayek, Prodr. Fl. Penins. Balcan. 1: 407. 1925.

La priorité au rang de forme appartient à l'A. corymbiflora f. incana (Hayek 1925), publié avec une référence à l'"A. hirsuta var. incana" de Gaudin. Ce dernier auteur, en réalité, applique le terme "forma" à son taxon qu'il publie dans un rang correspondant à la sous-espèce (donc supérieur à la variété). Le nom chez Gaudin est donc invalide conformément à l'art. 33 du Code (voir Greuter 1968a). La combinaison A. corymbiflora β incana a été validée en 1908 par Hayek qui n'assigne pas de rang précis à son taxon (voir à ce sujet les propositions nomenclaturales de Brummitt & Chater 1967 et de Greuter 1968b).

LECTOTYPUS: "Über St. Cergues auf dem Jura. Hornung legit". Herbier Gaudin, LS!

En plus des distinctions faites sur la plus ou moins forte pilosité de l'A. ciliata Clairville, on trouve dans la littérature les descriptions de diverses variétés qui ne s'écartent cependant pas suffisamment du type de l'A. ciliata f. incana pour en être distinguées. Ce sont: A. alpestris var. multicaulis Murr in Baenitz, Herb. Eur. num. 4743. 1884, nom. nud.; A. ciliata var. rhabdocarpa G. Beck, Fl. Nieder-Österr.: 460. 1892. et A. arcuata var. dentata E. Perrier, Cat. Pl. Savoie 1: 38, 1917.

On retiendra cependant la forme suivante aux tiges allongées, débiles, un peu rampantes que l'on trouve dans les prairies sèches de l'étage montagnard, donc à la limite altitudinale inférieure de l'espèce:

Arabis ciliata f. pseudoserpyllifolia (Thellung) Burdet, comb. nova ≡ A. corymbiflora f. pseudoserpyllifolia Thellung in Schinz & Keller, Fl. Schweiz 2 (Krit. Fl.) ed. 3: 141. 1914.

En guise de conclusion, l'auteur se borne à souhaiter que cette note trouve son utilité auprès des botanistes concernés. Ainsi, il est maintenant "vertretbar, den Namen A. ciliata an Stelle von A. corymbiflora zu verwenden," puisque "es gelingt, ihn durch Typisierung einwandfrei in dieser Bedeutung festzulegen" (Titz 1968). Il saisit encore l'occasion de remercier le professeur J. Miège pour son appui et les facilités qu'il lui a accordées dans son institut; M. W. Greuter, grâce aux connaissances nomenclaturales de qui ce travail a pu être réalisé; ainsi que les directions des herbiers de Genève (G), Lausanne (LS), Vienne (W) et Zürich (Z) pour leur prêts.

BIBLIOGRAPHIE

Bocquet, G. (1969) Silva ad silenologiam. Candollea 24: 23-34.

Brown, R. (1812). In W. T. Aiton, Hortus Kewensis, ed. 2. London 1810-1813.

Brummitt, R. K. & A. O. Chater (1967) On names published without clear indication of rank. Taxon 16: 403.

Burdet, H. M. (1967) Contribution à l'étude caryologique des genres Cardaminopsis, Turritis et Arabis en Europe. *Candollea* 22: 107-156.

Clairville, J. P. de (1811) Manuel d'herborisation en Suisse et en Valais. Winterthur.

Code international de la nomenclature botanique. Reg. Veg. 46. Utrecht 1966.

Gaudin, J. F. A. T. G. P. (1828-1829) Flora Helvetica, Zürich.

Godet, C. H. (1838) Enumération des végétaux vasculaires du canton de Neuchâtel. Neuchâtel.

Greuter, W. (1968a) Notulae nomenclaturales et bibliographicae 1-4. Candollea 23: 81-100.

– (1968b) Proposals. *Taxon* 17: 456-457.

Hoepfner (1789) Magazin für die Naturkunde Helvetiens, vol. 4. Zürich.

Hoppe, D. H. (1812). In J. C. Röhling, Deutschlands Flora, ed. 2. Frankfurt a. M. 1812-1813.

Jordan, A. (1861) Diagnoses d'espèces nouvelles ou méconnues, Ann. Soc. Linn. Lyon ser. 2, 7: 492.

Koch, W. D. J. (1835-1837) Synopsis Florae Germanicae et Helveticae. Frankfurt a. M.

Lapeyrouse, P. P. de (1813) Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées. Toulouse.

Linné, C. von (1767-1768) Systema Naturae, ed. 12. Stockholm,

Reichenbach, H. G. L. (1837-1838) Icones florae germanicae et helveticae, vol. 2. Leipzig.

Reynier, A. (1788a) Description de deux espèces de Tourretes. In Reynier & Struve, Mémoires pour servir l'histoire physique et naturelle de la Suisse 1: 169-171.

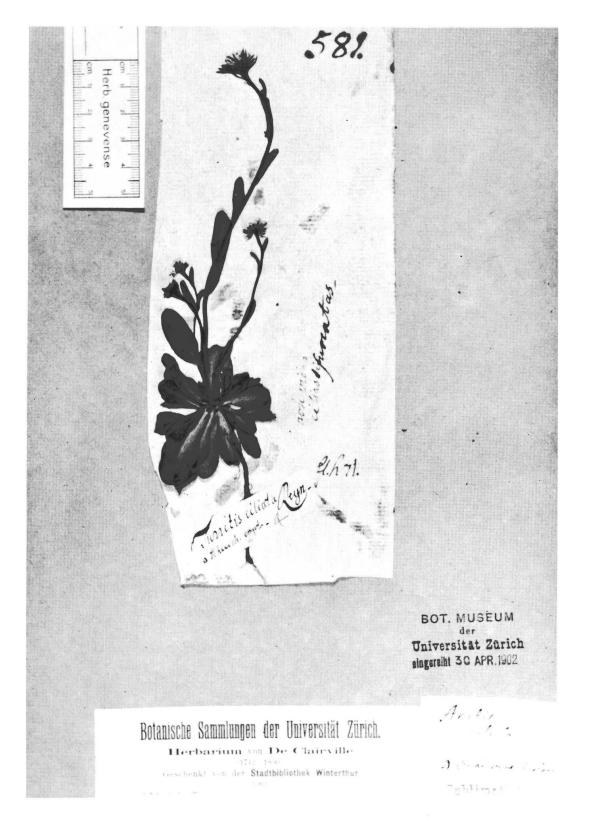
 (1788b) Liste des Plantes qui ont été découvertes en Suisse depuis l'impression des ouvrages de Haller. In Reynier & Struve, Mémoires pour servir à l'histoire physique et naturelle de la Suisse 1: 212-226.

Suter, J. R. (1802) Flora Helvetica. Zürich.

Titz, W. (1968) Zur Cytotaxonomie von Arabis hirsuta agg. (Cruciferae). I. Österr. Bot. Zeitschr. 115: 255-290.

Adresse de l'auteur: H. M. Burdet, Institut de botanique systématique et de taxonomie expérimentale de l'Université, route de Malagnou 19, CH-1208 Genève.





Type de l'Arabis ciliata Clairv.